

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion immédiate

ACEF Rive-Sud de Québec
33 rue Carrier
Lévis (G6V 5N5)



Association coopérative
d'économie familiale
Rive-Sud de Québec

Des conditions de logement à améliorer pour le mieux-être des locataires de la Rive-Sud de Québec

Lévis, 1^{er} novembre 2017 – L'Association coopérative d'économie familiale Rive-Sud de Québec (ACEF), en collaboration avec la Concertation Logement Lévis (CLL) profite de la campagne électorale municipale pour rendre publique son étude sur l'insalubrité des logements, **INSALUBRITÉ DANS LES LOGEMENTS : Portrait, expériences, enjeux et recommandations - Lévis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Lotbinière**. Des entrevues avec des locataires, des intervenants sociaux et des responsables municipaux ont servi à documenter la réalité des locataires vivants dans des logements insalubres ou en mauvais état. Ce diagnostic terrain met en lumière non seulement les mauvaises conditions de logement, mais également l'impact humain derrière celles-ci. 39 recommandations sont proposées pour améliorer les conditions d'habitation; recommandations qui pourraient s'avérer inspirantes pour les futurs élus municipaux.

L'étude a permis de constater que l'insalubrité peut prendre différentes formes sur le territoire : dégradation des bâtiments (ex. moisissures), non-conformité des lieux (ex. surpeuplement en maisons de chambres), malpropreté, encombrement. De plus, les causes sont certes variées et complexes mais partagées entre les locataires et les propriétaires. Les résultats démontrent, une fois de plus, que les personnes les plus marginalisées et/ou vulnérables sont celles les plus touchées et qu'elles font les frais des impacts physiques, psychologiques et financiers de cette problématique d'insalubrité.

"Tous ces impacts...c'est dur à décrire, mais vivre dans un logement non conforme, sans vie privée et sans jouissance paisible des lieux...Instabilité."

"J'ai commencé à tousser sans arrêt. (...) Après avoir quitté cet appartement, ma santé s'est nettement améliorée."

Les témoignages recueillis sous-tendent malheureusement un processus long et compliqué par lequel les locataires doivent passer pour tenter d'améliorer leur situation de mauvaises conditions de logement ; processus menant souvent à peu de résultats concrets.

"Il devient difficile pour une clientèle qui vit de l'instabilité et de la pauvreté de commencer à faire des démarches."

"Le propriétaire disait qu'aucun autre locataire n'avait de plainte de la sorte, mais en fait, les autres locataires déménageaient à la place."

"Tout le monde se connaît dans de petites municipalités comme ça, ça peut parfois compliquer les démarches. "

Dans les multiples recommandations proposées, figure l'importance d'assurer de l'accompagnement concret auprès des personnes les plus vulnérables et les plus à risque vivant cette problématique. Afin d'y arriver, une concertation accrue des acteurs concernés permettrait de préciser, réaffirmer et consolider le rôle de chacun puis, de réfléchir ensemble aux solutions proposées et voir à leur mise en application.

Par ailleurs, informer, sensibiliser et outiller demeure une clé pour lutter contre les mauvaises conditions de logements; ce à quoi l'étude menée par l'ACEF concoure.

Considérant la complexité de la problématique d'insalubrité, il demeure essentiel d'agir sur plusieurs aspects à la fois : en prévention, sur les causes directes de l'insalubrité et les problèmes déjà existants, sur les impacts individuels et collectifs et sur les obstacles aux démarches. Il existe déjà différentes normes, règles et pratiques dans le domaine de l'insalubrité, mais il est primordial de les bonifier pour améliorer concrètement les conditions de vie des locataires.

Enfin, les différentes conclusions de cette étude permettent à nouveau de constater l'importance d'assurer l'accès, particulièrement aux ménages vulnérables, à un parc locatif abordable et en bon état. Le développement de nouvelles unités de logements sociaux et communautaires s'avère donc une réponse concrète au problème et ce tant du point de vue des conditions de vie que d'un point de vue humain.

Pour plus d'informations, le rapport complet ainsi qu'un document synthèse sont disponibles sur le site Internet de l'ACEF, http://www.acefrsq.com/int/serv_loc.html Afin de réaliser cette étude, l'ACEF Rive-Sud de Québec a obtenu un appui financier de la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans le cadre du Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC).

À propos de la Concertation Logement Lévis

Créée en 2010, la Concertation Logement Lévis regroupe une vingtaine d'organisations intervenant auprès des ménages à revenu modeste et ayant une préoccupation quant à l'accessibilité et à la qualité du parc de logements locatifs à Lévis.

-30-

Pour information :

Édith St-Hilaire

Coordonnatrice de l'ACEF Rive-Sud de Québec

418 835-6633 / 1 877 835-6633

acef@acefrsq.com